

Campements

Les gens du voyage ont boudé la Suisse romande

Météo pourrie ou fermeté des autorités? Les convois ont été moins nombreux cette saison dans le canton

Isabelle Biolley

Après une année 2012 exceptionnelle, qui a nécessité une centaine d'interventions de la police cantonale pour limiter les campements sauvages de gens du voyage, la saison 2013 est particulièrement calme. «Il y a eu quelques campements illicites, mais cela s'est chaque fois vite réglé», affirme le préfet Etienne Roy, médiateur du Canton. Il a remplacé, fin juin, son ancienne collègue Pierrette Roullet-Grin. Les convois ont été dirigés vers les aires de stationnement officielles de Payerne et de Rennaz.

«Nous n'avons eu que deux tentatives de stationnement illégitime, qui ont été réglées sans problème, alors qu'il y en a eu onze en 2012, relève la syndique de Payerne, Christelle Luisier. Je suis



Les places d'accueil de Rennaz (photo) et de Payerne ont suffi à répondre aux besoins des gens du voyage. MARIUS AFFOLTER-A

persuadée que le changement de stratégie et de discours du Canton a eu un impact positif.» En février dernier, la cheffe du Département de la sécurité, Jacqueline de Quattro, a présenté en effet son nouveau dispositif pour limiter les campements sauvages.

«Avant, c'était assez flou, explique Etienne Roy. Maintenant le préfet peut signer un ordre d'expulsion si le propriétaire n'autorise pas le campement. Mais nous leur laissons le temps de trouver une solution. Il faut tenir compte du côté humain: on ne peut pas

faire tout et n'importe quoi.» Même son de cloche du côté de la police cantonale. «La fermeté a porté ses fruits. L'année dernière, la police cantonale a encadré des convois jusque vers les aires officielles. Ils ont compris que, dans le canton de Vaud, nous étions prêts à utiliser les grands moyens pour les faire partir», déclare Jean-Christophe Sauterel, chargée de communication de la police cantonale.

Printemps pluvieux

Mais comment expliquer que les cantons voisins ont connu, eux aussi, une saison très calme? Le préfet Etienne Roy avance une seconde explication: «La météo du printemps n'était pas très favorable à des déplacements.»

Une impression que confirme Pierre-Louis Rochaix, porte-parole de la police neuchâteloise. «Cette année, la saison a commencé très tard, au mois de mai. D'habitude les premiers convois arrivent en mars.» Surtout, la poussée de 2012 fait figure d'exception dans les statistiques neuchâteloises et les chiffres 2013, inférieurs d'un tiers, se situent dans la moyenne des précédentes. Même constat en Valais ou dans le canton de Fribourg.

Isabelle Chevalley fait polémique à Genève

La conseillère nationale vert'libérale a touché 289 000 francs en cinq ans pour ses conseils aux Services Industriels genevois



Isabelle Chevalley est mise en cause pour ses conseils. ARC

Près de 290 000 francs. C'est ce qu'a touché la conseillère nationale vert'libérale Isabelle Chevalley de la part des Services Industriels genevois (SIG). L'information a été récemment transmise par le Conseil d'Etat au député au Grand Conseil genevois Pierre Weiss (PLR), qui demandait à ce que le voile sur cette rémunération soit levé. Une interpellation qui survient quelques semaines après la démission du patron de la régie publique, André Hurter.

Entre 2008 et 2013, Isabelle Chevalley a été mandatée par les SIG comme conseillère en matière d'énergie éolienne. Mais, pour Pierre Weiss, l'élue manque d'expertise scientifique pour conseiller des autorités publiques, comme le révèle *Le Matin Dimanche* dans son édition d'hier. Via son blog, le député lui reproche également «son désintérêt feint pour l'argent». Le 26 septembre, Pierre Weiss dépose donc une question écrite au Conseil d'Etat, exigeant de connaître notamment la nature du mandat octroyé à la vert'libérale, sa durée, mais aussi son coût.

Réponse du gouvernement genevois? Les activités d'Isabelle Chevalley, qui n'a pas souhaité

s'exprimer suite aux attaques de Pierre Weiss, ont coûté 289 000 francs. Le gouvernement relève toutefois que, «après un examen circonstancié, il a été décidé de mettre un terme à cette pratique de mandats de lobbying en général et de terminer tous les contrats existants dans le cas particulier de Mme Chevalley».

En quoi consistait la tâche de la conseillère nationale? En une «assistance sur les dossiers éoliens, une analyse des plans directeurs cantonaux, la recherche de nouvelles opportunités de créations de parcs, l'identification d'opportunités d'affaires, de contacts exploratoires avec les collectivités publiques et les entreprises privées, l'élaboration d'argumentaires sur l'éolien ou encore la responsabilité de projets de mini-hydraulique», répond le Conseil d'Etat.

Malgré les informations fournies, Pierre Weiss ne va pas en rester là et souhaite obtenir davantage de détails «sur les montants journaliers qu'Isabelle Chevalley exige réellement». C.D.

PUBLICITÉ

24heures

Réservé aux membres *Club 24 heures*

Assistez à l'Avant-Première de «*En Solitaire*»

Le Lundi 28 octobre 2013 à 20h30 au cinéma Pathé Flon

40x2 invitations offertes

Avec la présence exceptionnelle du réalisateur Christophe Offenstein et des acteurs François Cluzet et Samy Seghir.

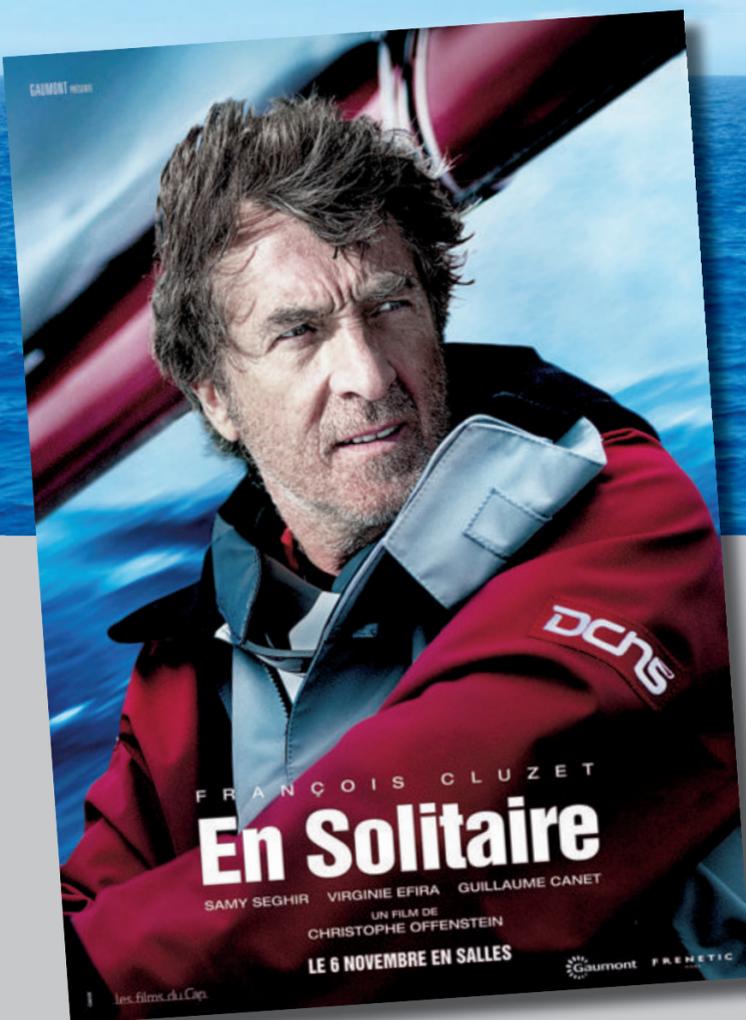
En partenariat avec Frenetic Films, LFM et les Cinémas Pathé

FRENETIC FILMS



Délais d'inscription: jusqu'au 11 octobre 2013

Conditions: cet avantage n'est valable que pour les détenteurs de la carte 24 heures. Si vous êtes sélectionné, votre invitation vous sera envoyée par email. L'offre n'est valable que sur inscription par le site www.24heures.ch/club en spécifiant votre numéro d'abonné. Nous n'acceptons ni les inscriptions par fax, par email ou par téléphone. Sous réserve de modifications, maximum 2 invitations par personne.



Inscrivez-vous dès maintenant sur www.24heures.ch/club

CLUB
24heures